Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 04/04/2025

TRIANGLE SAS rappelle Casque vélo enfants Tigré



- Noms des modèles ou références concernés : **Casque vélo enfants Tigré - Pink Glossy - XXS Casque vélo enfants Tigré - Green Dino - XXS Casque vélo enfants Tigré - Satin Galaxy Graphic - XXS Casque vélo enfants Tigré - Matte Fun Fruits - XXS Casque vélo enfants Tigré - Matte Panda - XXS**
- Marque : **Bern Unlimited**
- **GTIN 843990093108 Lot PO#1861 07/2022**
  GTIN 843990093092 Lot PO#1861 07/2022
  GTIN 810014042152 Lot PO# 1861 07/2022
  GTIN 810053321928 Lot PO# 1861 07/2022
  GTIN 810053329856 Lot PO#1879 ET PO#1940
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/09/2022 au 09/12/2024**
- Informations complémentaires : **Le rappel concerne uniquement un seul numéro de lot de ces modèles. Ce numéro de lot se trouve sur une étiquette collée à l'intérieur du casque.**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Vous trouverez en pièce jointe, la liste des détaillants qui ont revendu des casques Bern Tigré depuis le 01/09/2022. Si vous souhaitez rapporter votre casque vous pouvez uniquement le faire auprès du détaillant qui vous l'a vendu.**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Risque de blessure lié au manque d'efficacité de la protection en cas de choc mécanique à basse température – Non-conformité à la norme EN 1078 + A1:2013.**
- Risques encourus par le consommateur : **Blessures**
- Description complémentaire du risque : **Le casque Tigré pourrait présenter un défaut compromettant sa capacité à protéger la tête en cas d'accident par température inférieure à -20°C**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 23 juillet 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0143053168**
- Informations complémentaires publiques : **Modalité de remboursement (hors frais de livraison) Le propriétaire du casque doit fournir: - Ses coordonnées (Nom, prénoms, adresse complètes, email) - La preuve d'achat sur le territoire Français avec le nom et l'adresse du détaillant revendeur - L'étiquette dans le casque indiquant le numéro de lot - Le remboursement se fera auprès du revendeur qui a fait la vente.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre